

Pourquoi Inter Invest Outre-mer ?

Inter Invest Outre-mer fait partie du Groupe Inter Invest qui est l'un des pionniers sur le marché du montage d'opérations en Loi Girardin Industriel puisque sa création remonte à 1991. Notre présence depuis 15 ans fait de Inter Invest Outre-mer un acteur majeur du marché. Notre outil informatique de pointe et la maîtrise du montage des opérations nous ont permis d'être le seul cabinet de défiscalisation à avoir obtenu l'agrément ACPR Banque de France en tant que société de financement⁽¹⁾.

Inter Invest Outre-mer propose également des assurances et des solutions de financement en complément de votre défiscalisation.

Qu'est ce que la défiscalisation ?

La loi Girardin Industriel est un dispositif visant à accompagner le développement économique des Départements et Collectivités d'Outre-mer. Les matériels neufs destinés à l'industrie, aux mines, au BTP, au tourisme, à la pêche, à l'agriculture et à l'artisanat peuvent bénéficier d'une aide d'un minimum de 24.71 % et jusqu'à 29,90%.

Comment monter le dossier ?

Après vérification de l'éligibilité de la société ou de l'entreprise individuelle et de l'investissement, nos équipes vous assisteront lors du montage de votre dossier et de votre demande de financement éventuelle. À la livraison, le paiement de la part défiscalisation est donné directement au fournisseur ou en remboursement sur présentation de justificatifs de paiement.

Liste des documents à fournir

- Devis du fournisseur
- Pièce d'identité valide
- Statuts
- Kbis récent
- Ridet récent
- Attestations régularité sociale et fiscale
- Récépissé du dépôt des comptes annuels
- PV d'AG d'approbation des comptes
- Derniers bilans ou dernier avis d'imposition
- Prévisionnel de trésorerie si activité récente
- 3 derniers relevés de compte bancaire & RIB

1. Agrément en qualité de société de financement en vue de financer des entités situées dans les DOM-COM dans le cadre de dispositifs fiscaux ad hoc d'une part, et de financer des personnes morales ou physiques situées dans les DOM-COM pour l'exploitation d'équipements et de biens immobiliers industriels, ou l'exploitation de véhicules particuliers et utilitaires, d'autre part.

2. Sous réserve d'éligibilité au dispositif Girardin codifié à l'article 199 undecies B du CGI et d'acceptation de votre dossier par Inter Invest Outre-mer.



24,71%
d'économie minimum⁽²⁾ sur
l'achat de votre matériel

Etude gratuite
de votre projet